

L'UE et l'ONUDC en ordre de bataille à Rabat

22/10/2019 | Lancement d'un projet de démantèlement des réseaux criminels impliqués dans le trafic de migrants en Afrique du Nord

Le projet de démantèlement des réseaux criminels transfrontaliers impliqués dans la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Afrique du Nord a été lancé officiellement, vendredi à Rabat.

Ce projet, dont le coût global s'élève à 15 millions d'euros (environ 3,5 millions d'euros consacrés au Maroc), vise à soutenir le Royaume et le reste de l'Afrique du Nord dans le démantèlement de ces réseaux dans cette région et ce, en améliorant les capacités des autorités chargées de la détection et de l'interception de ces organisations criminelles, de même que leurs capacités d'identification et d'enquête dans ces affaires, tout en protégeant les victimes. Etalé sur 3 ans, ce projet, parrainé par l'Union européenne (UE) et le bureau régional des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ambitionne de développer les compétences des instances chargées d'application de la loi, de contribuer au démantèlement efficace et rapide des réseaux criminels et de renforcer les capacités des praticiens de la justice pénale relative aux affaires de traite des personnes et de trafic illicite de migrants, tout en se focalisant sur la coopération régionale et internationale.

Intervenant à cette occasion, Claudia Wiedey, ambassadeur de l'UE au Maroc, s'est félicitée des efforts considérables du Royaume dans le domaine de l'immigration clandestine, soulignant que « le Maroc s'est doté d'un cadre législatif et réglementaire visant à lui donner les moyens de prévenir, réprimer et punir les crimes de traite des êtres humains ». La diplomate s'est réjouie, à cet égard, des réalisations importantes du Maroc dans les domaines de renforcement de la sécurité interne et la protection des droits de l'Homme, mettant l'accent sur la volonté du Royaume de développer son dispositif national contre la traite des personnes.

Mme Wiedey, a plaidé, dans ce sens, pour l'élaboration d'une politique d'intégration efficace dans les pays émetteurs, récepteurs ou de transits migratoires, précisant que « l'éducation, la formation et l'accès à l'emploi et aux services sociaux de base sont incontournables pour prévenir les velléités migratoires et pour envisager l'avenir avec dignité ».

Pour sa part, la représentante de l'ONUDC dans la région MENA, Cristina Albertin, a souligné l'importance pour le Maroc d'accueillir la première phase de ce projet, qui concernera également la Tunisie, la Libye et l'Egypte, mettant en avant le partenariat à long terme liant le Maroc à cette institution et qui a déjà intéressé plusieurs domaines, tels que la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le blanchiment d'argent.

« La coopération dans le domaine du démantèlement des réseaux criminels transfrontaliers impliqués dans la traite des personnes et le trafic illicite de migrants vient compléter la série d'actions relatives à la lutte contre l'immigration clandestine depuis l'Afrique du Nord vers l'Europe », a fait savoir Mme Albertin, attirant l'attention également sur la

position stratégique du Maroc en tant que porte d'entrée de l'Europe qui en fait un pays de transit et d'accueil pour les migrants.

De son côté, Ana Fonseca, cheffe de mission de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Maroc, a relevé que le phénomène des réseaux criminels transfrontaliers impliqués dans la traite des êtres humains préoccupe un nombre important de pays dans le monde, ce qui nécessite une coopération régionale et une approche sérieuse et efficace apportant des réponses réalistes aux enjeux et aux défis.

Ana Fonseca s'est félicitée, à cet égard, de la mobilisation des autorités marocaines dans ce domaine, notamment grâce à l'adhésion du Royaume à un certain nombre de politiques migratoires décidées par l'OIM, se réjouissant que le Royaume abrite sur son territoire une dizaine d'agences onusiennes s'occupant des droits de l'Homme.

Cette rencontre a été marquée par des interventions mettant en relief les expériences et les initiatives entreprises dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de drogue par les départements concernés, notamment le ministère de l'Intérieur, de la Justice, des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, ainsi que par la présidence du ministère public et la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme.

Source

:

https://www.libe.ma/L-UE-et-l-ONU-DC-en-ordre-de-bataille-a-Rabat_a112737.html